leurs défavorable pour l'écoulement de la draperie.

Il faut encore ajouter à cela les craintes de guerre causées par la provocation de la presse allemande, qui ont produit ou paru produire une vive impression sur le commerce à terme.

A Fourmies, les affaires en peignés sont nulles par suite du maintien des cours des laines à Londres et par la prétention des fabricants qui réclament néanmoins une diminution sur le prix des filés.

A paris, l'écoulement des tissus des laines peignées, des cachemires d'Ecosse surtout, est très difficile ; les mérinos ne sont guères plus favorisés, et les armures ne se vendent souvent qu'en perte.

Pendant les dix premiers mois de l'année courante, la valeur des laines étrangères importées en France a été de 303 874.000 francs ; pendant la même période de 1882, leur valeur ne s'était élevée qu'à 273 384.000 francs.

L'importation des fils et tissus de laine est aussi en augmentation sur l'an dernier les fils de laine ont acquis une plus value de 2.359.000 francs et les tissus de laine de près de 9 millions en atteignent le chiffre de 81.781 000 fr.

Quant à l'exportation, ces mêmes articles, ont eu un mouvement opposé : Les tissus de laine, qui avaient atteint le chiffre de 348.939 000 francs en 1882, sont descendus à 318.215.000 fr., soit une différence en moins de 30.724.000 fr. Les filés de laine ont, de leur côté, perdu 1.089.000 francs

Enfin les exportations de laines se sont élevées à 80 millions du 1er janvier au 31 octobre, contre 74 millions pendant les dix mêmes mois de 1882

En Angleterre, la fabrication des draps noirs chaine coton est active et trouve un écoulement suffisant ; les fantaisies sont aussi assez bien demandées. L'exportation a perdu une partie de son importance aux Etats Unis, en Australie et en Allemagne ; mais les colonies anglaises du Nord, les Indes orientales, le Brésil, l'Italie et divers autres pays ont augmenté leurs commissions et c'est toujours la France qui offre le meilleur débouché aux étoffes de laine de fabrication anglaise.

En Allemagne, la production est très active. Surtout en articles à bas prix ; les autres qualités n'ont qu'un petit courant ordinaire.

LE JACQUARD.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Dépêches de nos correspondants particulier et PAR FIL SPÉCIAL.

LES ÉVÈNEMENTS DU TONKIN

La Médiation

Londres, 1er décembre.

M. Gladstone est revenu à Londres uniquement pour conférer avec lord Granville, au sujet des affaires du Tonkin et de Chine. Les deux ministres se sont efforcés d'éviter une rupture complète entre la France et la Chine et d'amener ces puissances à recourir à un arbitrage.

La Chine y a consenti, et la France n'attend que l'évacuation de Bac Ninh pour adhérer à son tour à la médiation proposée par l'Angleterre.

Ce serait le président des Etats Unis qui serait appelé à se prononcer sur la question, au cas où les négociations en cours n'aboutiraient pas à une entente directe.

INTÉRIEUR

Manifeste du Prince Victor

On lit dans le *Pays* :

Paris, 2 décembre.

Nous sommes autorisés à déclarer que les commentaires auxquels se sont livrés quelques journaux au sujet de la lettre du Prince Victor Napoléon dénaturent singulièrement le sens et la portée de cette lettre, qui n'avait point d'autre but que de faire connaitre le refus du Prince de s'associer à une manifestation politique qui aurait pu être diversement interprétée.

En effet, si le Prince Victor Napoléon connait et pratique hautement son devoir filial, il entend formellement ne désavouer aucun des amis fidèles qui se sont inspirés des idées de Napoléon III et du Prince Impérial, pour promettre à la France quand le moment en sera venu, un gouvernement qui saura grouper tous les honnêtes gens par le prestige d'un pouvoir fort issu de la volonté nationale, par la sauvegarde résolue des droits de la démocratie et des intérêts conservateurs, et enfin par la haute protection due aux croyances religieuses.

Congrès catholique ouvrier

Lyon, 3 décembre.

Il se tient en ce moment à Lyon un congrès régional des cercles catholiques d'ouvriers.

L'objet principal de cette session est l'étude de la question sociale actuelle et du rétablissement de la corporation dans des conditions qui répondent aux exigeances de la société moderne.

Le congrès est d'avis qu'il convient de développer les associations professionnelles, et les rapporteurs ont établi qu'un certain nombre de ces associations étaient déjà fondées sous le patronage des Cercles, notamment à Lyon, Saint Chamond, Roanne et Vienne. On a également visité l'efficacité des associations des patrons comme point d'appui aux associations ouvrières; à Saint Chamond, une association de ce genre a fondé une banque populaire avec 150 000 fr. de roulement. Les écoles professionnelles doivent aussi être encouragées, mais il faut plutôt créer des écoles spéciales et restreintes que de grands établissements.

EXTÉRIEUR

Tirage de la loterie de l'Exposion d'Amsterdam

Amsterdam, 2 décembre.

La loterie d'Amsterdam est tirée.

Sont gagnants dans chacune des dix premières séries :

Les numéros 168.437, d'un lot d'une valeur de 10 000 fr.; — 97 256, de 5 000 fr ; — 167 596, de 5 000 fr.: — 58 093, de 4 000 fr.; — 7,949, de 3,000 fr.; — 160,553, de 2 000 fr.; — 176,427, de 2,000 francs.

Les numéros suivants gagnent chacun un lot d'une valeur de 1,000 fr. :

17 859 — 18,367 — 27.456 — 72,873 — 75,089 — 75 991 — 93 317 — 120,299 — 125,661 — 131,502 — 132 472 — 197,932.

Les gros lots ne seront tirés que la 31 mars.

Le Soudan

Londres, 1er décembre.

Le gouvernement égyptien fait sortir de Karthoum tous les Européens et chrétiens indigènes. Les consuls espèrent descendre le Nil avec leurs nationaux sans être inquiétés et gagner Assouan. Ils sont partis au nombre de six cents environ.

Il est certain que le Madhi ou un de ses principaux lieutenants marche sur Karthoum dont la défense est confiée au colonel Coëtlogon.

Sur six cents hommes de renfort qui lui étaient envoyés du Caire, la moitié a déserté et le reste se refuse à aller plus loin que Souakim.

Le général Baker est parti avec 2,000 hommes. On doute qu'il arrive à Khartoum. La route de Souakim à Shendy est complètement interceptée.

De nombreux renseignements confirment la défaite complète de l'armée égyptienne. Le général Hicks a été tué d'un coup de lance, le troisième jour; les soldats qui l'entouraient avaient tiré leur dernière cartouche et mouraient de soif. Tous les puits étaient gardés par les troupes du Madhi, qui firent prisonniers tous ceux, officiers et soldats, qui cherchaient à gagner les puits connus.

Le Caire, 2 décembre.

Le *Times* a reçu cette après-midi une dépêche du gouverneur général du Soudan annonçant que deux individus partis d'El Obeid, l'un, le 16, et l'autre le 19 novembre étaient arrivés à Khartoum.

Le premier se trouvait à El Obeid, le 18 octobre, et a vu le Madhi quitter cette ville pour attaquer l'armée égyptienne et rentrer quelques jours après, ramenant des canons, des fusils et une grande quantité de munitions et de chameaux, enlevés à l'armée égyptienne, qui a été complètement anéantie, après un combat acharné de 3 jours. Le faux prophète n'a ramené aucun prisonnier.

Le second témoin oculaire confirme l'entrée du faux prophète à El Obeid. Ce sont les premières nouvelles venues directement de cette ville.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

SOUSCRIPTION

Ouverte par le « JOURNAL DE ROUBAIX » *en faveur des victimes de la catastrophe du 5 novembre.*

DIX-NEUVIÈME LISTE

Les tisserands de la maison Auguste Florin	31,75
Quête faite sur l'initiative de M. Bercq au banquet de Ste-Cécile de la société musicale les *Amis-Réunis* de Flers-en Escrebieux	10,00
Quête faite dans un diner de Saint-Eloi	16,20
Collecte faite au diner de la Saint André offert par les patrons de la maison du *Vieux Chêne*, à Lille, à leur personnel, après une chansonnette comique chantée par M. Tuncq, sculpteur	38,25
Solrée donnée par la *Société des bons fumeurs*, (Président M. Victor Ramon) établie chez M. Henri Debart, estaminet de la *Bonne bière*, au Blanc-Seau	14,00
TOTAL DE LA DIX NEUVIÈME LISTE.	110,20
LISTES PRÉCÉDENTES	24.195,56
TOTAL GÉNÉRAL.	24,305,76

COMMISSIONS MUNICIPALES. — La deuxième commission est convoquée pour mardi, 4 décembre, à 2 heures du soir. Ordre du jour; Examen de propositions et continuation de l'établissement du Budget de 1884.

UNE DIFFAMATION. — M. Neiryuck Dewolf, fabricant de meubles à Roubaix, vient d'adresser les lettres suivantes au *Progrès du Nord* et à l'*Anti-prussien* :

« Roubaix, le 29 novembre 1883.

» Monsieur le rédacteur en chef du journal le *Progrès du Nord*,

» On me communique un numéro de votre journal du 26 courant, dans lequel vous m'accusez d'occuper dans mes ateliers des ouvriers allemands au préjudice d'ouvriers français ; afin sans doute de prouver à la France combien je lui ai de reconnaissance pour la bienveillante hospitalité qu'elle veut bien m'accorder.

» Votre affirmation est une odieuse calomnie Je suis d'origine belge, et j'habite Roubaix depuis vingt-cinq ans, environné de l'estime publique et de la confiance absolue de mes nombreux clients.

» Je n'ai jamais eu à mon service un seul ouvrier allemand — un seul parmi ceux que j'occupe n'est pas de nos pays — il est Alsacien. Si vous pouvez me prouver le contraire, je suis prêt à tout ce que vous voudrez. En l'accueillant chez moi, j'ai prouvé, je l'espère, quels sentiments m'animent envers la France.

» Je vous requiers d'insérer cette lettre dans votre prochain numéro, à la même place que votre attaque.

» Je vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur, mes salutations.

» NEIRYNCK DEWOLF. »

« Roubaix, le 29 novembre 1883.

» Monsieur le rédacteur en chef du journal l'*Anti-Prussien*, 83, rue de Douai, Paris.

» En réponse à la question posée dans votre numéro du 8 septembre, sur la raison sociale de ma maison de commerce et de son origine, je dois vous dire que vous avez été très mal renseigné.

» La maison Neiryuck Dewolf n'a pas de raison sociale, attendu que je suis seul propriétaire de mon établissement.

» Tant qu'à son origine, vous devriez au moins mieux vous renseigner, et je ne vous reconnais pas le droit de la suspecter. Au besoin, je pourrais vous mettre sous les yeux (mes états de service).

» Vous avez tout bonnement voulu me nuire dans ma réputation commerciale.

» Voilà vingt-cinq ans que je suis contribuable, et Belge d'origine, si vous tenez à le savoir avec prière d'insérer cette rectification dans votre prochain numéro.

» Agréez, Monsieur, mes bien sincères salutations.

» NEIRYNCK DEWOLF. »

ACTE DE PROBITÉ. — C'est M. Meutigny, rue d'Alma, qui a trouvé, samedi, et remis à son propriétaire, M. Vandekarkhove, un billet de mille francs, perdu par celui ci, rue de la Gare.

VOLS. — Un malfaiteur, resté inconnu, s'est introduit, hier après-midi, dans la boutique de M. Amphimeque, boulanger, rue de Tourcoing, et a enlevé, une somme de 20 francs dans le tiroir du comptoir.

— L'auteur du vol d'un manteau chez M. Paulin Richard, rue Nain, a été arrêté. C'est un nommé Eugène Watheiet, ouvrier tapissier, sans domicile fixe.

Cet individu a été trouvé porteur d'une partie des vêtements volés chez M. Florimond Wattel, et à l'Hôtel des Postes. Mais il nie être l'auteur de ces deux derniers vols.

— Nous avons dit, il y a quelques jours, que trois gamins avaient été surpris par un agent de police, au moment où ils volaient du charbon, à la gare du Nord, et que l'un d'eux, Joseph Scholiaert, avait été arrêté sur le champ. Les deux autres, ont été retrouvés. Ce sont Jules Huys, âgé de 9 ans, et Cyrille Lepers, âgé de 11 ans. Ils ont été laissés en liberté à cause de leur jeune âge, et procès-verbal a été dressé à la charge de leurs parents.

AFFAIRE DE MŒURS. — Un ouvrier fileur, Henri Gille, âgé de 31 ans, a été arrêté pour une affaire de mœurs.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE s'est manifesté ce matin, à trois heures, dans un magasin situé derrière la maison de M. Delplanque quincaillier, à la *Croix Blanche*. Il a été éteint immédiatement par le propriétaire et par les voisins. Les pertes évaluées à 1500 francs sont couvertes par une assurance.

Les causes sont inconnues.

M. Delplanque s'est légèrement brûlé les mains, en essayant d'éteindre le feu.

UN ACCIDENT RUE DE L'INDUSTRIE. — Ce matin, un ouvrier maçon, François Vandenberghe, est tombé d'une échelle sur le sol, dans la cour d'une maison de la rue des Arts, et s'est fait de blessures légères à la tête.

LES IVROGNES DE DIMANCHE. — Parmi les ivrognes, arrêtés dimanche dernier, nous signalerons un tisserand, *Gustave Drual*, qui a frappé brutalement, dans la rue de l'Industrie, une petite fille de treize ans ; un ouvrier corroyeur, Duprez, rue de Rome, qui a battu son père, et Arthur Mutusl, Henri Valkin, hommes de peine qui ont brisé les vitres et les meubles de plusieurs estaminets, et ont malmené les cabaretière.

CHRONIQUE THÉATRALE. — Par suite d'une indisposition de M. Tollen, premier ténor, qui devait faire, ce soir, ses débuts, à l'Hippodrome, dans le rôle d'Edgard de *Lucie* la représentation a dû être remise à un autre jour.

OBJETS TROUVÉS. — Deux porte-monnaie, trouvés dans les rues de Roubaix, ont été déposés au commissariat central.

TOURCOING

UN MARI QUI VEUT REVOIR SA FEMME. — Smit, trieur de laine, est séparé de sa femme par autorité de justice.

C'est un malheur qu'il ne peut supporter. Il voulut revoir sa femme

Comme il ne pouvait parvenir à se faire ouvrir la porte, il a essayé de passer par la fenêtre.

La police, prévenue à temps, a conduit au poste l'infortuné mari.

LILLE

LA CONFÉRENCE SPULLER — Décidément les opportunistes ne font plus recettes, taudis que Louise Michel a fait salle comble.

M. Spuller, vice-président de la Chambre, ancien président de l'Union républicaine, ancien secrétaire particulier et sous secrétaire d'Etat de Gambetta a comblé péniblement un tiers de la salle, en multipliant les billets de faveur, et quelle salle ! mon Dieu ! Elle n'avait rien de démocratique, je vous l'assure. Des gens cossus, des représentants de la bourgeoisie libérale de 1830, tournés à l'aigre, c'est-à-dire à la République, dont M. Gambetta fut autrefois le pontife infaillible et dont M. Spuller se partage les lambeaux avec Paul Bert et Waldeck Rousseau.

Sur 2,000 personnes il y avait 1,000 curieux, 400 fanatiques, 400 braves gens applaudissant sans conviction, et 200 collectivistes, qui, huchés au paradis, y font plus de bruit que tout le reste de la salle.

Certes, le citoyen Joffrin aura plus de monde à Fives que M. Spuller, qui en est réduit à n'être plus que le précurseur, le St Jean-Baptiste du fougueux conseiller municipal.

Afin de mieux cacher le *four* de cette journée mauvaise pour l'opportunisme, on avait eu soin de conserver l'estrade immense du concert populaire; ça tient de la place, comme le soulier de l'auverguat.

Quatre heures un quart. — M. Géry Legrand arrive, suivi de M. Bouffet, secrétaire général de la préfecture, et de plusieurs opportunistes plus ou moins connus, superbes dans leur habits noirs et dans leurs cravates blanches.

La séance est immédiatement ouverte. M. Géry Legrand se lève, met le doigt sur la couture du pantalon — ne croyez pas que j'invente — explique l'absence de M. Testelin avec cette voix qui a des inflexions de berceuse, présente M. Spuller et lui donne la parole.

Vous connaissez M. Spuller. Il a un nom allemand, il est court et gros, le type germanique fortement accusé, barbe rousse, une dureté d'accent qui rappelle le *Vaterland* et une éloquence nébuleuse et incompréhensible, comme une page de Kent et de Hegel.

M. Spuller remercie l'auditoire de sa sympathie; il annonce qu'il parlera avec sincérité d'un sujet dont tout le monde comprend l'importance : la morale civique. Comme l'orateur parle à voix basse, le Paradis impatient dit : Plus haut ! plus haut ! M. Spuller reprend sur un ton plus élevé.

On n'avoue pas avec plus d'ingénuité, que nos députés sont incapables de nous faire une législation claire, limpide, compréhensible, précise, et surtout concise.

Pour M. Spuller, le rôle des législateurs actuels ne consiste pas seulement à voter des lois, mais à faire passer la loi nouvelle dans les mœurs. C'est le renversement de tous les principes démocratiques. La loi, dans les pays de suffrage universel, doit être l'expression de la volonté de la majorité; elle doit être dans les mœurs, d'abord, placée dans les codes, ensuite. Toute loi en opposition avec l'opinion publique est mauvaise et injuste, et M. Spuller dit que la Chambre vote des lois condamnées par l'opinion publique. L'avis est bon à retenir.

L'orateur parle, dans son discours, très décousu, des obligations de la laïcité; il fait, en passant, l'éloge de M. Duruy, dont le nom doit être prononcé avec respect, dit quelques mots désagréables aux intransigeants, n'oublie pas le classique tirage du 2 décembre et affirme que la loi de 1850 est une loi mauvaise, une loi de guerre, taudis que la loi en 1878, en est une de pacification ! Allez-vous au Tonkin, crie un interrupteur du paradis ! et l'interrupteur est enlevé par la police, aux applaudissements des opportunistes, qui ont ainsi voulu montrer comme ils comprennent la liberté de la discussion. Cet incident a fourni à M. Spuller l'occasion de déclarer que la conférence n'est pas contradictoire. On comprend qu'il ait voulu éviter toute contradiction, en réponse à ses attestations aussi audacieuses que ridicules.

Enfin M. Spuller arrive à l'objet même de sa conférence. Qu'est ce que l'enseignement civique ?

C'est l'enseignement des devoirs envers la patrie, envers la tradition historique, envers soi même, envers ses semblables, et M. Spuller, se mettant en opposition avec son ami Paul Bert, n'hésite pas de dire — ce dont il faut se louer — que la France ne date pas de 1789, qu'elle a derrière elle quatorze siècles de monarchie, qui ne furent pas sans gloire et dont il faut étudier les enseignements.

L'orateur évoque qu'on a imposé la République à la France, qui est un des pays les plus monarchiques de l'Europe; mais il ajoute que depuis, la France a donné son adhésion à son nouveau gouvernement.

La morale civique, qui date de l'an III, d'après M. Spuller, comprend l'enseignement de la justice, de la solidarité humaine, de l'égalité de tous devant la loi, du respect de la liberté d'autrui.

Mais, M. Spuller, il y a 1883 ans que naquit en Judée l'homme Dieu qui formula les admirables règles que voici, autrement parfaites que les vôtres : Aimez-vous les uns les autres; aimez votre prochain comme vous même; ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'ils vous fissent.

Et le Christ nous traça une religion dont l'enseignement, immuable dans son infaillibilité, oblige les hommes à s'aimer, à se secourir, à se respecter.

Et ce Dieu, vous le chassez des écoles; l'image de ce Dieu, vous l'enlevez des salles d'école, le nom de ce Dieu, vous le bannissez de votre enseignement, après lui avoir volé toutes ses théories morales; vous vous parez de ses dépouilles et vous le blasphémez; c'est une étonnante morale.

Et M. Spuller n'a pas craint de donner lecture de la prière du Pharisien, revue par Edgar Quinet, complétée par M. Spuller, qui a mis insidieusement ceci au compte des catholiques, alors que le premier qui punit le Pharisien et exalta le Publicain fut le Christ.

Il est difficile de montrer autant d'ignorance et de mauvaise foi.

Quant à la paraphrase de sa définition de la morale, M. Spuller l'a empruntée toute entière à la *Somme* de St Thomas d'Aquin, il a pillé le docteur Angélique, comme il avait pillé l'Evangile; seulement, il l'a athéisé, il a fait du thomisme libre-penseur.

Enfin, M. Spuller a terminé en nous disant que les plus grands ennemis du parti républicain sont l'envie, l'impatience et l'amour de l'instabilité.

L'envie, qui pousse les députés les uns contre les autres, les faits de jalousie, se combattre, et amène de ces sottes crises ministérielles et des médiocrités au pouvoir.

L'impatience, qui produit le chaos; et l'instabilité, dont nous subissons les effets désastreux.

Après une petite péroraison, pour remercier l'auditoire aussi fatigué que lui même, M. Spuller s'est assis; il avait parlé pendant une heure quarante minutes.

Parmi les incidents burlesques, il faut noter le suivant : M. Spuller est pris subitement d'un accès de toux. Une bonne moitié de la salle tonne immédiatement contre la presse. En effet, à notre table, le plus jeune de nos confrères opportunistes, sans ménagement pour la solennité de l'assemblée, pour le larynx de M. Spuller, et sans respect pour les prescriptions des affiches défendant de fumer, avait bravement allumé une cigarette. C'est ainsi que nous avons eu le plaisir de voir un jeune homme, un jeune reporter républicain rappelé à l'ordre par une assemblée non moins Union républicaine.

A la fin de la séance, le Paradis a fait pleuvoir sur les têtes opportunistes, quelques milliers d'exemplaires imprimés sur papier rouge de l'ancien Forçat. En somme, journée mauvaise pour les doctrinaux. C'est une catastrophe.

Nous remarquons parmi les nominations dans les services militaires, publiées hier par le *Journal officiel*, les deux nominations suivantes qui intéressent notre région :

M. Grivel, off. d'administ. adj. de 2e cl., employé dans le gouvern. milit. de Paris, est désigné pour être employé dans le 1er corps d'armée.

M. Billan, off. d'administ. adj. de 2e cl., employé dans le 1er corps d'armée, est désigné pour être employé dans la gouvern. milit. de Paris.

COMICE AGRICOLE DE LILLE. — Le Comice se réunira mercredi prochain, 5 décembre, en son local habituel, à la Mairie, sous la présidence de M. Baucarne. — Ordre du jour : 1° Lecture du procès-verbal de la dernière séance ; 2° Renouvellement du bureau; 3° Objets divers.

SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD. — La réunion mensuelle de la Société aura lieu mercredi 5 décembre, en son local habituel, rue de la Gare, sous la présidence de M. E Bernard. — Ordre du jour : 1° Scrutin sur la candidature de 15 membres nouveaux; 2° Organisation du concours betteravier de 1883, nomination des commissaires de la solennité; 3° M. Corenwinder : conférence sur diverses questions d'agriculture ; 4° M. Delporte : suite du compte rendu du concours de Cambrai; 5° M. Deilile : de la maturité des betteraves à sucre et des conséquences au point de vue de la fabrication; 6° Affaires diverses.

INCENDIE. — Un commencement d'incendie s'est déclaré à 8 heures du soir, au premier étage du n° 70, de la rue Nationale, pendant l'absence de la locataire. Un foyer bien alimenté a communiqué le feu aux rideaux du lit, les voisins ont averti aussitôt les pompiers qui ont enfoncé la porte et ont inondé la chambre. En une demi heure tout était fini. L'eau jetée en abondance a détérioré les marchandises du magasin du rez-de-chaussée. On ne peut encore évaluer les pertes.

NÉCROLOGIE. — Nous apprenons la mort d'un des membres des anciennes municipalités lilloises.

M. Deledicque, ancien adjoint au maire de Lille, ancien président de la chambre des notaires, est décédé à Lille, vendredi, à l'âge de 69 ans.

DÉRAILLEMENT AU PONT DE LA DEULE.— Un train de marchandises a déraillé hier pendant les manœuvres au Pont de la Deûle.

Neuf wagons sont hors la voie. Aucun malheur n'en est résulté.

Cet accident n'a occasionné qu'un retard au train n° 19, qui doit arriver à Lille à 9 h. 15 et qui n'est entré en gare qu'à 11 heure, le transbordement des voyageurs ayant dû être fait au delà du Pont.

NORD

HAZEBROUCK — Une triste nouvelle nous arrive d'Ebblinghem.

On a trouvé dimanche, dans la matinée, dans un fossé bordant le chemin, le cadavre du vieux berger de M. Dsconvslaere,

On pense qu'en rentrant à la ferme, après avoir assisté à la première messe de la paroisse et s'être quelque peu retardé à la Place, le berger aura fait un faux pas et sera tombé dans le fossé où il s'est noyé.

Son chien qui était avec lui, a dû chercher à sauver son maître, car le malheureux vieillard avait sa blouse en lambeaux.

Un détail à ajouter : quand le cadavre a été transporté dans une maison voisine, le chien s'est étendu à côté de lui et il n'a pas été possible de l'en éloigner.

L'installation de M. Joppé, nommé président du Tribunal civil d'Hazebrouck en remplacement de M. Delangre, a eu lieu jeudi 2. novembre en la salle d'audience de notre Palais de Justice.

Le Tribunal, présidé par M. Demezière juge d'instruction est entré à 11 heures 1/2 en séance solennelle. M. Defresne, juge, est allé chercher M. le Président en chambre du conseil, et l'a introduit dans le prétoire.

M. Lemaire, substitut du Procureur de la République, a requis la lecture du procès verbal de prestation de serment de M. Joppé et l'installation de ce magistrat.

M. Olivier, greffier, ayant donné lecture de ce document, M. Demazière a déclaré M. le président installé dans ses fonctions et lui a cédé le fauteuil présidentiel.

CÔTE DE MARCK. — Hier matin, à 7 heures, la cloche d'alarme signalait un navire à la côte aux Hemmes de Marck au delà du Phare de Walden. Les autorités maritimes sont parties immédiatement se dirigeant du côté du sinistre La Société Humaine, de son côté, faisait mettre le canot de sauvetage sur la côte.

A huit heures, quatorze chevaux d'artillerie étaient attelés au chariot et partaient au trot vers le navire dont l'équipage demandait du secours au moyen de fusées.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 1ER DÉCEMBRE. — Louis Fassiaux, rue du Fontenoy, cour Flipo, 2. — Julienne Dessauvages, rue Bernard, cour Cornil. — Céleste Vandevelde, rue de Flandre, 126. — Jeanne Achin, rue de Blanchemaille, 70. — Paul Cocher, rue de Lille, 159.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 1er DÉCEMBRE. — Henri Lamblin, 59 ans, tisserand, rue Fourcroy, 38. — Auguste Reitzer, 8 mois, rue Decrême, 79. — Théophile Vercammen, 1 an, rue de Wattrelos, dans une baraque. — Jean Verhuyght, 64 ans, pharmacien, rue Malplaquet, maison Castel. — Henri Sonneville, 22 ans, tisserand, Hôtel-Dieu. — Charles Caby, 77 ans, pompier pensionné, rue du Tilleul, impasse Nabuchodonosor.

MARIAGES du 1er décembre. — Arthur Delcroix, fileur et Marie Renard, journalière. — Augustin Puteaux, tisserand et Agnès Beek, soigneuse. — Henri Renssel, fileur et Stéphanie Gonrnay, soigneuse. — Jules Dumont, tisserand et Sophie Duquesnoy, rattacheuse. — Edmond Desauw, tourneur en fer et Palmyre Vesters, piqûrière.— Joseph Sirejacob, fileur et Maria Fremaux, bobineuse. — Pierre Verstraeten, tailleur d'habits et Marie Simaer, tisserande. — Florimond Slisinguer, tanneur et Fidéline Saelens, journalière. — Henri-Joseph Desmarest, peigneur et Eulalie Dhoudt, soigneuse. — Jules Duponchelle, dresseur et Sophie Lefebvre, dévideuse. — Louis Richomme, tisserand et Laure Prouvost, bobineuse. — César Leman, tisserand et Marie Bolus, servante. — Emile Vandermeirssche, tourneur en fer et Elisabeth, peigneuse. — Emile Wilde, peigneur et Céline Debus, repasseuse. — Alphonse Leclercq, employé de commerce et Elise Vilette, journalière. — Eugène Liétart, peigneur et Françoise Deboodt, tisserande. — Césaire Thamiry, serrurier et Pauline Mathon, repasseuse. — Jean Janssens, tisserand et Marie Venremoortère, tisserande. — Achille Gilleman, tisserand et Elise Harroux, tisserande. — Alfred Dubrulle, teinturier et Adéline Duplat, soigneuse. — Emile Block, carrossier et Zélia Cornille, dévideuse. — Jules Vanloock, laveur et Sidonie Peuteman, soigneuse. — Alphonse Fonteyne, ébéniste et Joséphine Glinne, servante.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille BETTREMIEUX-WANIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis-Auguste BETTREMIEUX, décédé à Roubaix, le 1er décembre 1883, à l'âge de 73 ans et 9 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le lundi 3 courant, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 4 dudit mois, à 10 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 3 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Fossés, 14.

Les amis et connaissances de la famille BALSAR-SANTENS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Eugène BALSAR, veuf de Dame Rosalie SANTENS, décédé à Roubaix, le 2 décembre 1883, dans sa 84e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 5 courant, à 8 heures 3[4, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Ermitage, 3, estaminet de la Nouvelle Eglise.

Les amis et connaissances de la famille VIVIER-VANDENDRIESCHE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jules VIVIER, décédé à Roubaix, le 2 décembre 1883, à l'âge de 21 ans et 6 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le mardi 4 courant, à 3 heures, en l'église Saint Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Watt, 32.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint Martin, à Roubaix, le mardi 4 décembre 1883, à 9 heures 1[2, pour le repos de l'âme de Monsieur Hilarion FREMAUX, propriétaire, décédé à Roubaix, le 6 novembre 1883, dans sa soixante-dix-neuvième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

BRUXELLES.— Le 28e tirage pour le remboursement de l'emprunt contracté en 1856 par la ville de Bruxelles a eu lieu le samedi 1er décembre. Voici les numéros primés:

N° 8715 remboursable par 25,000 francs.

N° 13545 par 10,000 francs.

Numéros 5936 — 8497 — 8856 — 10818 — 27104 — 27961 — 35938 — 37363 — 44492 — 52315 chacun par 900 francs.

Numéros 12646 — 17801 — 25387 — 30000 — 41730 — 41989 — 44200 — 45860 — 47238 — 63743 chacun par 500 francs.

Numéros 28024 — 41659 — 62021 chacun par 300 fr.

Numéros 9092 — 11556 — 20546 — 22437 — 26256 — 34255 — 34686 — 43707 — 49700 — 50533 — 56411 — 58445 — 66008 — 66484 — 68101 chacun par 200 fr.

— Nous apprenons que l'état de santé de M. le sénateur d'Anethan s'est sensiblement aggravé ces jours derniers

— Lundi dernier s'est réunie à Bruxelles une commission de fonctionnaires de diverses sociétés de chemin de fer de Hollande, de Belgique et de France, afin de s'occuper de la révision du tarif international des voyageurs.

Cette révision du tarif des voyageurs aura pour conséquence d'abaisser le prix de transport des marchandises. On a proposé aussi de prolonger de 2 jours le délai pour lequel les billets aller et retour sont valables entre Amsterdam. La Haye, Rotterdam. Utrecht, etc, d'une part, et Paris de l'autre, et encore de créer de nouvelles correspondances.

Ces travaux de la commission dureront sans doute une huitaine de jours.

GILLY. — Un coup de grisou a éclaté samedi matin, vers 2 heures, au puits la *Duchère*, du charbonnage du Trieu Kaisin à Gilly. L'accident est arrivé à la suite de la rupture d'une lampe. Un éboulement s'est produit qui a écrasé trois ouvriers. Les secours ont été organisés aussitôt l'alarme donnée. Trois ouvriers blessés, dont deux grièvement, ont été remontés quelques instants après l'explosion et transportés immédiatement à l'hôpital. Trois ouvriers restent ensevelis. On désespéra de les retrouver vivants car le bruit court que le feu est dans la veine.

Le correspondant carolorégien de la *Chronique* lui écrit :

« Je viens de me rendre sur les lieux du sinistre, c'est à la fosse de la *Duchère* de la société du Trieu-Kaisin que le terrible grisou vient une fois encore de faire des victimes. Rien aux abords de la fosse ne peut faire croire qu'une catastrophe vient d'avoir lieu : une trentaine de personnes au plus y stationnent, commentant l'accident ; çà et là quelques *escapés* en liesse, et c'est tout.

L'explosion a eu lieu à 360 mètres de profondeur, à niveau de l'*envoyage* n° 5 de la veine *Vays à bois*, où une trentaine d'ouvriers travaillaient. Beaucoup ont pu fuir le foyer de l'incendie ; ils se sont sauvés par des galeries détournées. L'on est aussi parvenu à en retirer quatre dangereusement brûlés qui ont été transportés à l'hôpital de Gilly.

Il ne reste, croit-on, à l'intérieur de la fosse, que trois ouvriers, mais tout espoir est complètement perdu de les retrouver en vie. En effet, au moment de l'explosion, ces malheureux travaillaient dans la *droite* — sans issue et dont l'entrée est maintenant fermée par les éboulements. Cette partie de la fosse est d'ailleurs inabordable à cause de l'incendie, qui continue et qu'on ne parvient pas à maîtriser.

Voici les noms des trois ouvriers : Cabur, Jules de Montignay sur-Sambre ; Béghin, Félicien, de Gilly, et Vandeatekom, Adolphe, également de Gilly. Le père de Béghin, un vieux brave houilleur, a voulu à toute force descendre à la recherche de son fils, mais il a dû se rendre à l'évidence de l'impossibilité momentanée de la descente. Tout le personnel du charbonnage est sur les lieux ; les recherches et les travaux se continuent sans relâche. Dans les cantines des environs la population ouvrière se montre fort exaltée et le langage des ouvriers n'est pas tout à fait rassurant.

P.-S. — On assure que deux des ouvriers qui se trouvant à l'hôpital sont à la mort.

FAITS DIVERS

UN ESCROC.— Mlle Aurélie J...., institutrice, à Paris, âgée d'une quarantaine d'années, avait fait la connaissance d'un jeune homme âgé de vingt-six ans, qui se disait allié aux plus anciennes familles de Belgique. Ce jeune marquis lui proposa le mariage, ce qu'elle accepta avec empressement.

Le soi disant marquis, sous prétexte d'aller chercher à Bruxelles, les papiers nécessaires à son mariage, se fit remettre par la pauvre institutrice tout ce qu'elle possédait: 1000 francs en espèces et trois obligations de la ville de Paris et des chemins de fer. Sa famille était riche, disait il, et il lui rendrait cette somme au centuple.

Aurélie J...., lasse d'attendre son retour, est allée en conter sa mésaventure au commissaire de police qui fait rechercher l'escroc.

BILLES D'UN NOUVEAU GENRE. — L'ivoire est compromis. On vient de trouver un excellent moyen de remplacer cette substance d'un prix si élevé.

La pomme de terre, traitée par l'acide sulfurique fait, parait il, à bon marché les meilleures billes de billard.

Au besoin, un joueur trop grincheux pourra manger les billes.

L'ENSEIGNEMENT DES BEAUX ARTS. — On annonce comme très prochaine l'ouverture de l'Ecole dite « du Louvre », installée dans une des grandes salles de la cour Lefuel (ancienne cour Caulaincourt). Cette Ecole comprend l'enseignement la plus élevé de la science architecturale, autant en ce qui concerne l'architecture moderne que l'architecture ancienne. Inutile de dire que les cours sont faits par les architectes les plus en renom.

Les cours de l'Ecole du Louvre ne sont pas complètement publics. On n'y est admis que sur la présentation d'une carte qui est délivrée, dès maintenant, par la direction de l'Ecole.

PLAISANTERIES AMÉRICAINES. — Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* : Un certain nombre des plus notables négociants de Chihuahua, entre autres le docteur Mariane Lamamego, lieutenant-gouverneur de l'Etat, invités par les citoyens de Saint-Louis à visiter cette ville, ont accepté l'invitation et se sont mis en route. En traversant la portion occidentale du Missouri, le train qui transportait les voyageurs a été arrêté par des bandits, et en un clin d'œil les excursionnistes mexicains ont été dépouillés de leur argent et de leurs objets précieux. Cette réception sur le sol américain leur a naturellement été très-pénible, mais leur indignation a bientôt fait place à une joyeuse surprise.

La razzia achevée, les bandits ont restitué à leurs victimes ce qu'ils venaient de leur enlever et leur souhaitaient gracieusement la bienvenue ils les ont informés qu'ils n'étaient pas brigands comme ils en avaient l'air, mais des membres du comité de réception de Saint-Louis venus à la rencontre de leurs invités. Ils avaient imaginé de se déguiser en détrousseurs de trains pour donner à leur réception un cachet de couleur locale, et la petite scène de brigandage qu'ils venaient de jouer était simplement ce qu'on appelle ici un *practical joke*

Un autre *joke*, qui aurait pu avoir de plus sérieuses conséquences, avait été préparé par des habitants de Chicago. On sait qu'une rivalité intransigeante existe entre cette ville et celle de Saint-Louis. La nouvelle que cette dernière ville était sur le point d'avoir pour hôtes un certain nombre de citoyens distingués du Mexique avait causé une extrême jalousie aux habitants de Chicago, et pour prévenir cette calamité et changer en triomphe éclatant l'humiliation rêvée ils ont envoyé en grand secret un comité à Kansas City, avec mission d'enlever les excursionnistes au passage et de les amener à toute vapeur, non à St-Louis, mais à Chicago, où on les aurait traités assez princièrement pour leur faire oublier le but primitif de leur voyage. Si le complot avait réussi il y aurait eu bien des grincements de dents à St-Louis.

Mais le projet du coup de main est venu, on ignore comment à la connaissance du comité de Saint-Louis, qui a pris aussitôt des mesures pour le faire avorter. Le train a *brûlé* la gare de Kansas City, et les gens de Chicago, qui étaient postés prêts à escamoter à leur profit les excursionnistes, les ont vus passer devant eux avec la rapidité de l'éclair, escortée par les membres du comité de Saint Louis qui faisaient des pieds de nez par toutes les fenêtres du wagon. »

Il y a environ huit jours que nous avons publié dans ce journal l'offre toute philanthropique que faisait Monsieur D..., de Paris, à toutes personnes souffrant de la *goutte* ou des *rhumatismes*.

Ainsi que nous l'avons prévu, la provision de ses brochures concernant la guérison de la goutte et des rhumatismes par le traitement Moessinger a été vite épuisée.

A cette nouvelle, M. Moessinger s'est empressé de mettre à la disposition de M. Castille, un nombre suffisant d'exemplaires pour répondre aux demandes qui lui seront adressées.

Nous avons donc la satisfaction d'apprendre à nos chers lecteurs qui souffrent de la goutte et du rhumatisme et de toutes les affections qui en dépendent, qu'ils ne doivent pas désespérer de leur guérison et qu'ils n'ont qu'à demander par carte postale adressée à M. Castille, 41, rue Dulong, à Paris, de leur envoyer gratuitement cette intéressante brochure. Ils pourront se convaincre en lisant que le traitement Moessinger est facile à suivre, peu coûteux et que les résultats obtenus sont surprenants.

20508—7893

NOUVELLES DU SOIR

Dépêches de nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL.

Négociations avec la Chine

Du *Gaulois* :

Nous tenons d'une source autorisée que le rapport de la commission sur la demande des crédits va singulièrement faciliter les négociations entre la France et la Chine ; cette dernière étant très-satisfaite de la façon dont le rapporteur a remis les choses en place, établi les responsabilités et retracé les événements.

Les principaux passages du rapport de M. Léon Renault ont été télégraphiés hier à Pékin à raison de 8 fr. 75 (7 shellings) le mot expédié d'Angleterre.

Dans très peu de jours, des communications télégraphiques continues seront établies entre la Chine et l'Europe, par le câble jusqu'à Shang-Haï et Tien-Tsin, par une ligne aérienne, déjà construite, de Tien-Tsin jusqu'à Lou Tcheou, et par une ligne souterraine de Lou Tcheou à Pékin.

C'est à cette partie souterraine que l'on est en train de mettre la dernière main.

De même Saïgon et le Tonkin seront reliés très prochainement par un câble qui va passer